

L'un des projets les plus chers à la Russie d'autrefois a toujours été d'obtenir un port sur une mer chaude qui lui eût permis de faire le commerce maritime au sud de son territoire et sur la Méditerranée. Cela n'a pas changé. A mon avis, nous prenons aujourd'hui une mesure qui n'est pas provocante, une mesure qui ne comporte pas tellement de risques et qui aidera plus qu'elle ne nuira à la cause de la paix dans cette région. Lorsque nous parlons de l'OTAN, je crois que nous avons une certaine obligation envers le peuple canadien qui, espérons-nous, donnera son entier appui à cet organisme lorsque le Parlement aura adopté certaines mesures à son égard.

En rentrant de San-Francisco, je me souviens d'avoir dit à quel point j'étais convaincu de l'importance que présentait à mes yeux l'appui unanime de la population, dans la mesure du possible, pour tout ce que nous tentions dans le domaine international. C'est que, comme je le disais à l'époque et comme je le répète maintenant, on ne saurait arriver à une paix juste, durable, permanente si ce n'est, à tous égards, une paix du peuple.

Je veux redire ces mots encore une fois pendant que nous sommes saisis de ce projet de résolution. Le ministre nous disait il y a un instant qu'il s'agissait seulement ici d'une extension de territoire. Mais c'est que cette extension est assez importante. Ce n'est pas seulement un détail qu'il convient d'aborder en même temps que l'extension du principe lui-même. Pour ce motif, il ne faut pas que les Canadiens prennent de nouveaux engagements les yeux fermés. Il faut qu'ils connaissent les complications, les incidences de l'affaire; c'est que l'affaire est sérieuse, à tous égards. Cela veut dire que l'invasion de la plus orientale des provinces turques nous précipitera dans la guerre. Considéré sous cet angle, ce protocole crée, pour le Canada, les plus importantes obligations directes qu'il ait jamais assumées au cours de toute son histoire diplomatique. Je ne dis pas que l'importance même de cet engagement devrait nous persuader de ne pas courir ce risque. J'ai déjà dit que j'y étais favorable, mais je pense que cela pose des problèmes que la population canadienne doit comprendre, et que par cette compréhension nous serons assurés, dans les années à venir, de son appui essentiel, appui dont l'importance, précisément, sera à la mesure de cette compréhension.

Cela soulève des problèmes autres que ceux qui se posent sur le front militaire. Si je puis dire, cela pose des problèmes sur les plans politique et économique. A mon sens, le ministre devrait exposer à la Chambre

[M. Graydon.]

maintenant toutes les conséquences, politiques et économiques aussi bien que militaires, qui pourront découler de l'admission de ces deux puissances du moyen Orient. On devrait nous renseigner parfaitement sur tous les aspects de ce geste, de portée internationale, que nous posons. Mieux vaut le savoir maintenant que l'apprendre plus tard. Nous sommes prêts à conclure cet accord; faisons-le donc les yeux ouverts, en parfaite connaissance des avantages et désavantages qui y sont inhérents, s'il en est.

A propos de la Grèce et de la Turquie, j'aimerais faire écho à certaines remarques très judicieuses que le ministre a consignées au compte rendu. A mon avis, les Canadiens ont toujours été très fiers de la façon dont la Grèce et la Turquie ont tenu tête à ceux qui voulaient porter atteinte à leur liberté. Nous sommes, au Canada, très loin des foyers de troubles, même si nous en sommes peut-être plus rapprochés que nous ne le croyons parfois. Néanmoins, du point de vue géographique, nous sommes loin de ces foyers de discorde le long de frontières menacées. Il est parfois plus facile pour celui qui se trouve loin des événements de se gonfler la poitrine, de faire le brave et de dire ce qu'il va faire. Ce n'est pas si facile pour celui qui côtoie le danger. Quand on songe que la Grèce et la Turquie se trouvent tout près de la zone dangereuse, à la première ligne peut-être, il faut admettre qu'ils nous donnent un magnifique exemple de la bravoure de leur population et de la détermination de ces nations à ne permettre qu'aucun agresseur, quel qu'il soit, puisse indûment porter atteinte aux bastions de la liberté.

Nous avons toutes les raisons de nous réjouir de l'adhésion de la Grèce et de la Turquie à l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord. J'imagine que l'importance de la Grèce, du point de vue géographique, tient en partie à ce qu'elle est située à l'extrémité méditerranéenne de la vallée du Vardar, qui traverse le bassin du Danube et pénètre au cœur même de l'Europe orientale communiste. Au cours de la seconde guerre mondiale, ce pays était épuisé comme peu de pays l'ont été, à tel point que, sans la détermination, l'endurance et le courage de ses habitants, il aurait sombré. Un peuple moins bien trempé n'aurait jamais survécu et la Grèce aujourd'hui serait dans l'orbite où se trouvent maintes petites nations qui subissent maintenant une évolution constitutionnelle problématique que peuvent mieux connaître les Soviétiques eux-mêmes.

En accueillant ces deux pays, il importe de déclarer qu'ils ne seront à aucun point de vue des éléments de risque. Nous n'acceptons pas l'accession de la Grèce et de la Turquie